



Avec l'éco-organisme Corepile, printemps & recyclage font bon ménage !

Paris, le 10 avril 2019 – nettoyage, tri, recyclage... Le printemps rime souvent avec rangement. C'est la période idéale pour faire le grand ménage chez soi, d'aborder la nouvelle saison plus sereinement. Mais par où commencer ? Comment s'organiser ? Afin de ne rien laisser de côté, l'éco-organisme Corepile revient sur la nécessité d'adopter les bons gestes de tri des piles & petites batteries usagées.

Recycler ses piles, c'est facile et c'est utile !

Les français ne consomment pas moins d'1,3 milliard de piles et petites batteries par an : pour alimenter lampes, télécommandes, jouets, tablettes, mobiles, alarmes, thermomètres et autres appareils du quotidien. Au total, chaque habitant possède en moyenne 47 appareils fonctionnant à piles et 106 piles ou batteries au total chez lui (en usage ou non), soit 5 fois plus qu'il ne le pense ! Dans les zones urbaines, à Paris notamment, la collecte par habitant n'atteint pas la moitié de la moyenne nationale (5 piles usagées rapportées par an par les parisiens par exemple, contre 10 en moyenne France).

Frédéric Hédouin, Directeur Général de Corepile, explique : « **Les zones urbaines sont généralement moins performantes dans la collecte pour plusieurs raisons : le manque de place est souvent évoqué pour stocker, et nous avons aussi constaté un manque de visibilité des bornes de collecte dans certains magasins de proximité.**

Fort heureusement, nous en recyclons aujourd'hui 46.8%, soit près d'une pile sur deux mise sur le marché!

Un comportement responsable... mais encore des progrès à faire !

Que l'on vive dans une maison (121 piles en moyenne) ou un appartement (81 piles en moyenne), les piles et petites batteries se cachent dans toutes les pièces : salon, cuisine, salle de bain, balcon... et dans tous les appareils.

Adopté par 82% du grand public (source : [Etude Kantar TNS Sofres pour la filière en 2018](#)), le tri et le dépôt des piles & petites batteries usagées en point de collecte permet de recycler jusqu'à 80% de leurs composants métalliques. Malgré ce comportement responsable, sur 100 piles & batteries usagées une quinzaine seraient jetées directement à la poubelle et une dizaine seraient conservées très longtemps sans être apportées dans des points de collecte. Il faut maintenant que le geste devienne systématique pour que toutes les piles et petites batteries du foyer soient bien recyclées.

Pourquoi recycler ses piles ?

Au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement et tout risque de toxicité, la valorisation des piles et petites batteries représente de véritables gisements de matériaux à forte valeur ajoutée. Chaque année, ce sont près de 30 000 tonnes de piles et accumulateurs qui sont mises sur le marché français et donc utilisés, représentant des milliers de tonnes de zinc, de manganèse, de fer, de plomb ou encore de nickel à récupérer pour réutilisation par les industries de la métallurgie.

Ainsi, issus du recyclage, ces métaux ont une seconde vie : ils sont utilisés pour la fabrication d'objets de la vie quotidienne comme des gouttières, des toits ou autres articles de quincaillerie, des tôles de voitures, mobiliers urbains ou tout simplement de nouvelles batteries.

OÙ SE TROUVENT LES PILES ET BATTERIES CHEZ SOI ?



www.jerecyclamespiles.com

Visuels disponibles ici : <http://bit.ly/2GlmQwe>

A propos de Corepile :

Depuis 20 ans, la filière, co-fondée par Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et petites batteries usagées. Eco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'Etat depuis 2010, Corepile a collecté plus de 110 000 tonnes soit 4,5 milliards de piles usagées depuis sa création !

Plus d'informations sur : www.corepile.fr

Contact presse :

Agence ATIK

Léa Bausson, lea@agence-atik.com 06 07 41 72 00